

L'IMPARTIAL.

Le seul Journal Français dans l'île du Prince Edouard.

Publié le Jeudi de chaque semaine.

ABONNEMENT: un an.....\$1.00

Toutes communications, remises, etc. doivent être adressées

A F. J. BUOTE, Tignish, I. P. E.

L'IMPARTIAL.

TIGNISH, 21 FEVRIER 1895

"Le journal, c'est la grande chaire du jour. Du haut de cette chaire, l'apôtre, le prédicateur se fait entendre, non plus entre les murs d'une église, mais à tout le monde. La presse est immense pour le mal; il faut qu'elle soit plus puissante pour le bien"

L'Abbé H. R. Casgrain.

Une dépêche de Constantinople dit que les atrocités commises en Arménie contre les chrétiens se renouvellent à Sion, Beyrouth et Damase. Les chrétiens de Damase craignent une répétition des massacres de 1860.

M. Davin, député du Nord-Ouest, dit qu'il a raison de savoir que Manitoba et le Nord-Ouest, élargis, aux prochaines élections, autant de conservateurs pour appuyer Sir MacKenzie Bowell qu'à aucune autres élections précédentes.

SOIREE MUSICALE

Comme nos lecteurs peuvent s'en assurer par le programme que nous publions aujourd'hui, les musiciens de la paroisse voisine sont en mesure de faire passer une agréable soirée, lundi prochain, à ceux qui le désirent. Il suffit de savoir que ce concert est sous l'habile direction de Madame J. Doiron, assistée de la société Ste. Cecile de Palmer Road, pour demeurer convaincu que ceux qui assisteront à cette soirée musicale n'auront pas lieu de s'en repentir.

HONNEUR NATIONAL

L'HON. J. O. ARSENAULT APPELE AU SENAT.

C'est avec un sensible plaisir que nous apprenons par nos dernières nouvelles d'Ottawa, que l'hon. J. O. Arsenault vient de recueillir la succession du lieutenant gouverneur Howland au sénat.

L'heureuse nouvelle s'est répandue ici avec la rapidité de l'éclair et chacun se demandait s'il était bien vrai que justice nous avait enfin été rendue. Oui, c'est vrai. Aujourd'hui nos justes réclamations sont reconnues et nous avons un des nôtres qui occupe un des postes les plus importants dans les conseils de l'Etat.

La nomination de l'hon. J. O. Arsenault au sénat est la juste récompense des services qu'il a rendus à son pays. Homme juste et toujours fort de ses convictions, M. Arsenault a toujours été l'ami de ses compatriotes sans distinction de parti, ainsi que des autres nationalités.

De concert avec nos nationaux nous félicitons l'hon. J. O. Arsenault sur son élévation à ce poste éminent.

ETUDIIONS NOTRE HISTOIRE

Un auteur dit quelque part que c'est une honte de ne pas savoir l'histoire de son pays. C'est autour d'un raison. Cependant il arrive quelquefois que les circonstances ne permettent pas qu'on puisse obtenir des connaissances historiques de son pays. Telles

a été, jusqu'à présent, la triste condition ou nous nous sommes trouvés. Vivant de puis plus d'un siècle au milieu d'une population qui, pour longtemps, n'a tenu aucun compte de la race acadienne, outre que d'en faire le dénombrement au temps des recensements, il nous a été impossible d'acquérir les connaissances par le moyen desquelles nous pouvions remonter à l'origine des choses et nous rendre compte des événements qui se sont déroulés dans notre Ile, principalement ce que nous intéresse d'avantage, c'est-à-dire, l'établissement des premiers colons acadiens, les traitements que leur ont fait subir les vainqueurs et les phases de la fortune par lesquels eux et leurs descendants sont passés pour ainsi dire jusqu'aujourd'hui. Il est vrai qu'il n'y a pas eu disette de chroniqueurs qui se sont occupés, de temps à autre, à faire de l'histoire, mais en toute occasion, soit à dessiner ou pour quelques uns raison, la partie qui se rapporte aux Acadiens a toujours été ignorée, ou si quelques uns ont daigné en parler ce n'a été que pour donner une très faible idée de notre peuple et le plus souvent d'une manière qui est loin d'être marquée au coin de l'impartialité.

Un historien qui s'est toujours montré l'ami sincère et dévoué du peuple acadien vient de remplir cette lacune. L'abbé H. R. Casgrain, dans son histoire intitulée: "Une Seconde Acadie," nous laisse à même de nous mettre au fait de tous les événements qui ont rapport au peuple acadien depuis que les premiers colons sont venus s'établir dans l'Ile. Cet ouvrage précieux qui contient les renseignements les plus authentiques sur notre peuple mérite la confiance de nos compatriotes, et nous aimerions à le voir dans toutes les familles acadiennes de cette province.

POUR L'IMPARTIAL

ESSAI SUR LE CREDIT

(Suite et fin)

J'entends dire assez souvent aussi. Peste de marchands: on ne peut avoir un son d'argent d'eux: j'aurais besoin de quelques dollars pour payer ma dame, la taxe d'école, la taxe provinciale &c et je ne sais où m'adresser. Nous ne devons pas être surpris de cela. Les marchands qui ont débité des effets à crédit pour des sommes, variant de \$1000 à \$15,000 chacun, n'ont probablement pas le moyen et encore moins le désir, comme de raison, de payer en argent pour les produits agricoles. La grande majorité de ces messieurs ont droit de recevoir de leurs débiteurs autant de produits agricoles, qu'ils ont l'intention et la facilité d'en expédier. Comment remédier à cet état de chose? C'est un des points les plus importants à rectifier, comme c'est aussi l'un des plus difficiles. Si je vous dis, coupez court avec le crédit, on répondra, mais ça n'a pas l'ombre de bon sens. Il nous est impossible de nous passer de crédit d'ici à la prochaine récolte. Je suis d'accord avec eux que ce serait difficile pour presque tous et impossible pour un certain nombre. Maintenant, voyons s'il y a un autre moyen de nous tirer d'embaras. Il en est des maladies morales ou commerciales, si vous voulez, comme des maladies physiques. Il y en a qui peuvent se guérir dans un très court temps, d'autres demandent un long traitement et beaucoup de courage et de persévérance. Si un médecin venait vous dire qu'il va guérir dans quelques heures une personne atteinte d'une maladie qui date d'une douzaine d'années, vous le qualifieriez de charlatan, d'imposteur, de je ne sais quoi. Eh bien, il en est ainsi de la maladie commerciale qui nous mène à la ruine. Elle est devenue chronique. Il faudra un traitement de plusieurs années pour la guérir et

ramener la transaction de nos affaires à son état normal, ce qui veut dire selon moi [pay as you go] payer à l'instant ce qu'on achète.

Je vais donc, Mr. l'éditeur, suggérer un moyen, et en offrant j'invite ceux qui n'en feront pas leur credo d'offrir ce qui leur semblera meilleur. Ce moyen n'est pas de couper avec le crédit parceque pour pour la grande majorité de ceux qui ont l'habitude d'acheter à crédit il serait impossible de le faire.

Allons y méthodiquement. Supposons qu'une famille achète pour cent dollars à crédit durant l'année et que son revenu soit aussi de cent dollars. Cette famille peut payer chaque année en entier, mais n'oublions pas qu'elle perd 25 par cent au moins. Que cette famille commence donc de suite à n'acheter que ce qui lui est absolument nécessaire afin de restreindre les transactions à crédit à la plus basse limite possible—à 30 dollars et peut être moins; et de même à proportion de ce qu'ils achètent. Chacun se trouvera donc à la fin de l'année avoir de l'argent en mains pour au moins 25 par cent sur les dépenses de l'année suivante, et à la fin de la seconde année il se trouvera avoir au moins 50 par cent d'avance et à la fin de la troisième année—comme le gascon qui avait acquis une vache et un mouton—tout le monde le saluera.

Quel heureux résultat, ne serait-ce pas si chacun de nos fermiers pouvait dire, après avoir mis ses récoltes à l'abri: Ce que j'ai m'appartient de bon droit. Je peux en disposer comme bon me semblera, en temps convenable: Je vendrai à celui qui me donnera le plus haut prix et il lui faudra bien me payer en argent aussi. Avec l'argent je ferai bien mon affaire avec les marchands, je ne serai pas dans la nécessité de prendre leurs effets de médiocre qualité à 15 ou 20 par cent au dessus du prix des effets de bonne qualité, quand on paie comptant.

Quoique la récolte ait été beaucoup au dessous de la moyenne l'année dernière, les fermiers ne seraient-ils pas comparativement heureux? Ils ne seraient pas assujettis aux mille misères qui les agacent dans l'état actuel.

Je puis faire remarquer ici que si la dernière récolte a été petite, on peut acheter les effets, pour argent comptant, beaucoup à meilleur marché que lorsque les récoltes sont bonnes. Les marchands importent à peu près la même quantité de marchandises tous les ans, et quand la récolte manque, l'argent n'étant pas si commun, un certain nombre d'eux sont forcés de baisser le prix de leurs marchandises afin d'attirer le plus d'argent possible, pour pouvoir remplir leurs obligations envers leurs créanciers. Ainsi il est facile à comprendre que la quantité d'effets que chacun pourrait acheter pour argent comptant ne diminuerait pas à proportion de la récolte.

Considéré sous tous ces rapports, le système de crédit si généralement suivi ne peut que nuire sérieusement à la prospérité du pays.

Je pourrais encore écrire bien longuement sur ce sujet, mais comme j'ai griffonné beaucoup de papier et que vous avez sans doute abondance de matières plus intéressantes à offrir à vos lecteurs, Je m'arrête, M. l'Editeur, en écrivant, Merci. CIVIS

80 ANS.

Samedi, le 2 février, avait lieu chez M. François Aucoin de Fortune Cove, une réunion en famille pour célébrer le 80ème anniversaire de la naissance de leur père. Tous les enfants, à l'exception de Lemable qui était retenu à la maison par la maladie, y étaient ainsi qu'un grand nombre de parents et amis qui avaient bien voulu être témoins de l'heureux événement.

Lorsque tous furent rassemblés, Le Rev. Père Gallant qui avait voulu rehausser l'éclat de la fête par sa présence, prononça un discours bien approprié à la circonstance, et ensuite M. François L. Aucoin, fils de Lamable, lut, au nom

de la famille l'adresse qui suit: Très Cher et Vénéré Père, Permettez-nous en ce jour privilégié, de venir vous exprimer nos sentiments d'amour filial à l'occasion de votre 80ème anniversaire.

Quoiqu'il nous soit impossible de vous exprimer par nos paroles tout ce que nous vous devons soyez assuré que notre amour et notre respect n'en sont pas moins grands.

Nous vous prions de nous pardonner aucun acte de notre part qui ait pu contribuer à vous causer quelque chagrin. Quoique notre chère Maman, que Dieu, dans ses desseins impénétrables a jugé bon d'appeler dans son séjour bienheureux nous manque ici aujourd'hui. Soyez certain, Très cher Père que nous ne l'oublions pas dans nos prières. Nous faisons des vœux aussi pour que le Bon Dieu vous accorde encore de longues années, et nous profitons de l'occasion pour vous demander de répandre votre bénédiction sur vos enfants.

Vos Enfants, reconnaissants.

M. Aucoin, sous l'effet de la plus vive émotion, répondit brièvement à l'adresse. Après le souper, plusieurs personnes adressèrent la parole. Remarquons entr'autres, M. Eusebe M. Pitre et M. François Aucoin qui fit une allocution fort éloquent en faveur de la Ligue de la Croix.

M. Aucoin qui vient de célébrer son 80ème anniversaire a neuf enfants tous vivants: Judith, mariée à François Gallant; Madeleine mariée à Jean Gallant; Lemable, marié à Marguerite Poirier; Philomène, mariée à Eusebe Pitre; Marie, mariée à feu Alphonse Gallant; Angélique, mariée à Vital Arsenault; François, marié à Blanche Arsenault; Cathérine, mariée à Gaspard Arsenault et Maximin marié à Marie Gallant.

Les descendants de M. Aucoin sont au nombre de 83. Le vénérable vieillard se porte bien pour son âge. R. E. S.

NECROLOGIE.

Le village de St. Louis vient de perdre l'un de ses plus respectables citoyens, dans la personne de M. Avit Poirier, marchand et maître de poste de la place, après une courte maladie de huit jours seulement, souffrit avec résignation et après avoir reçu tous les secours de notre Sainte Religion Le regretté défunt fut toujours un homme paisible, doux et affable et estimé de tout le monde. Tendre père, époux dévoué il est allé recueillir la Haat la récompense de ses vertus. M. Poirier naquit à Miscouche en 1844 du mariage de M. Joseph B. Poirier autrefois de Miscouche mais actuellement faisant commerce à Tignish et de Barbe Arsenault, sœur de l'hon. J. O. Arsenault, M. P. P.

Le regretté défunt se livra d'abord à l'agriculture à Miscouche où il épousa Ebalzémie Gaudet, fille de M. Felix Gaudet. De ce mariage naquirent sept enfants, dont quatre lui survivent.

Étant devenu veuf, il vint s'établir à Tignish, où il embrassa le commerce conjointement avec son père. Quelque temps après être venu à Tignish, il épousa en secondes noces, Agnès Arsenault de St. Jacques et de celle-ci eut deux enfants dont l'un lui survit. La mort lui ayant enlevé sa deuxième épouse, M. Poirier se maria à Mde veuve A. Richard, née Marie Buote, fille de M. Laurent Buote de St. Roch. Little Tignish, qui lui survit mais n'ayant point de famille.

M. Poirier est décédé mardi, le 12 février, à six heures du soir, ayant à son chevet le Rev. Père Chaisson et un grand nombre de parents et d'amis. Il appartenait à la société du Grand Rosaire Perpétuel et à celle du Sacré Cœur de Jésus.

Les funérailles ont eu lieu jeudi matin à l'église de Palmer Road, au milieu d'un immense concours de monde. La levée du corps fut faite par le Rev. Père Chaisson, et le service chanté par le Rev. D. M. Macdonald, curé de la paroisse de Tignish.

Les porteurs étaient: N. J. Poirier, P. H. Gaudet, J. B. Gaudet, Sylvaie E. Poirier, Alfred Chaisse, P. C. Gallant et J. McLellan.

Que son âme soit maintenant et à jamais exaltée dans la gloire du Paradis et dans les délices d'une béatitude sans fin. Le Moniteur Acadien et l'Evangéline sont respectueusement priés de reproduire.

TACITUS.

L'IMPARTIAL prie la famille de M. Poirier d'agréer l'hommage de ses respectueuses condoléances.

NOUVELLES D'EGMONT BAY.

Jeudi, le 14 février, nous avons eu une assemblée à la salle St. Philippe et le Rev. A. E. Burke D. D. a organisé une succursale de la C. M. B. A.

Les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante:

- Le Rev. S. Boudraut Dir. Spirituel, Laurent Arsenault—Président. S. M. Arsenault. 1er Vice—do. Dr. A. Gallant 2me Vice—do. F. L. Leclair—Chauvellier J. Blanchard Secrétaire,—correspondant, A. Arsenault. assis. sec.—cor. J. E. Arsenault Secrétaire des Finances. J. J. Gaudet—Trésorier. D. Arsenault. Maréchal. A. Clements. Gardien. F. J. Arsenault J. J. Gallant F. Poirier J. N. A. Gallant B. Poirier. Comité. 18 Feb 1895 X

NOUVELLES DE BLOOMFIELD.

Les dernières tempêtes de neiges que nous avons eues ont été remarquables. Partout les chemins étaient bloqués et c'était avec beaucoup de difficulté qu'on pouvait agir. Les vieillards disent qu'il n'est pas mémoire d'un pareil "mauvais temps".

Il y a à présent beaucoup de malades dans la paroisse.

Madame Eusebe Gallant est décédée le 3 courant, à Duvar Road. Ses funérailles ont eu lieu mardi matin. La défunte était une personne qui avait toujours eu l'estime de tout le monde.

M. Joseph Pitre [Augustin] nous raconte cette petite histoire: Lundi matin, comme il était à dégager son puit que la neige avait couvert, il tomba au fond du puit. Heureusement l'eau n'était pas profonde et lorsqu'un lui ayant passé une corde, il put, par ce moyen, se retirer de sa périlleuse position.

GRANDE SOIREE MUSICALE

Lundi, le 25 Février, commençant à 7.00 P. M. A LA SALLE ST. JOSEPH, PALMER ROAD.

PROGRAMME

- 1. Grande Marche de Concert..... H. A. Wollenhaupt (Musique Instrumentale) Mme. J. Doiron. 2. "Canada for Ever"..... A. Muirhead Solo.....M. Pierre Poirier, Chorus.....Société Ste. Cécile. 3. Cantate.....Rossinè Société Ste. Cécile. 4. "Le petit ramoneur".....Et. Arnaud Chanson.....M. Manuel Gaudet 5. Midley of Hay's Songs.....Oscar Coon Cornet Solo.....Monsieur Jos. Octave Gaudet 6. "I'm Mister Mulcahey Esquire" Comic song.....Monsieur Jean B. Gaudet. 7. "We rock away on the billows gay".....Emerson Société Ste. Cécile. 8. "L'oiseau Bleu" Chanson.....Delle. M. Angeline Gaudet accomp. Delle. Celina Gaudet 11 10. "Notre France est belle" Solo.....Delle Angeline Gallant, Refrain.....Soc. Ste. Cécile 20 "The Exile's Lament".....Roch Albert Cornet et violon.....M. M. Jos Octave et Bélonie Gaudet 30. "The Distant Chimes".....S. Glover Trió vocal.....Mme. Jean B. Gaudet, et Messieurs Bélonie et Jean B. Gaudet. 40. "Tornado".....Edward Holst, Musique instrumentale.....Mde. J. Doiron. 50. "Mon Pauvre Pierre" Chanson.....Delle M. Barbe Gaudet Accomp. Delle Celina Gaudet 60. A. B. C.....John Parry Vocal Duet (comic) Mde. J. B. Gaudet et Monsieur Bélonie Gaudet 70. "Alerte".....Laurent de Rillé Société Ste. Cécile God Save the Queen Prix d'admission 25 centins. Palmer Road 20 Février, 1895.

La chandeleur s'est passée très tranquillement.

M. François Aucoin vient de célébrer sa 80ème année de naissance. Un grand nombre de personnes y étaient.

Nous avons eu dernièrement la visite de M. Jos Cunningham qui est toujours le bienvenu ici. OLD BEACH 14 FEV 195



CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to H. F. & Co., who have had nearly fifty years experience in the patent business. Confidentiality strictly guaranteed. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free. Patents taken through H. F. & Co. most special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public with-out cost to the inventor. This method of patenting is quick, economical, and has for the largest circulation of any scientific work in the world. \$2 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new inventions, with plans, enabling inventors to show the latest designs and secure contracts. Address H. F. & Co., New York, 301 Broadway.

WANTED AT ONCE 1000 HORSES

But I don't want any. I have a few horse rugs and cerucings left that I want to dispose of before Spring at what ever price they bring, an occasional set of solid n-kle harness and a great number of collars, bridles, and reins are drifting away at a very small margin over cost. Remember my friends I cut the Profits and always give the benefit of the cut to my customers. I have also managed to keep my boot and shoe shop going, notwithstanding the hard times some people speak of, all kind of repairing done with neatness and dispatch. If you have an old pr of over shoes that you are going to throw away bring them along and for 15 or 20 cts they will be made to look as good as new. I have a great many grain and neat leather boots made up ready for the Spring fishing trade. It will be to the advantage of fishermen to see me before purchasing elsewhere. I still sell groceries of all kinds as cheap and as good as ever. I am sole agent in Tignish for the celebrated Windsor salt that is proving such a blessing to the housewife. I will exchange a new Cositt Reaper for a horse. Bye Bye for the present. Your little friend as ever. J. ALBERT BRENNAN.